



Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Deposé / Reçu le

26 SEP. 2022

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles

Réservé
au
Moniteur
belge



22117611

N° d'entreprise : **0475 554 277**

Nom

(en entier) : **AIRINC EUROPE**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société à responsabilité limitée**

Adresse complète du siège : **Rue de la Grosse Tour 3 à 1000 Bruxelles**

Objet de l'acte : Renouvellement - pouvoirs

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 30 juin 2022 :

1. Renouvellement du mandat du commissaire

L'assemblée constate que certaines formalités administratives relatives au renouvellement du mandat du commissaire n'ont pas été effectuées.

L'assemblée confirme, pour autant que de besoin, avoir procédé au renouvellement du mandat de commissaire de GROUPE AUDIT BELGIUM SRL (Numéro d'entreprise BE 0434.720.148 / RPM Bruxelles, Néerlandophone), ayant son siège à Av. du Bourg. Etienne Demunter 5 Boîte 10 à 1090 Jette, représentée par Monsieur Werner Claeys, réviseur d'entreprise. Ce renouvellement est effectif depuis le 17 juin 2021 et prendra fin immédiatement après l'assemblée générale de 2024 appelée à délibérer sur les comptes clôturés au 31/12/2023.

La rémunération annuelle du commissaire a été déterminée dans un procès-verbal séparé.

2. Pouvoirs

L'assemblée donne tout pouvoir à Madame Cindy Torino, Madame Anna Müller et/ou Madame Louise Collin, ou à tout collaborateur/staff de Deloitte Accountancy SRL pour accomplir au nom et pour le compte de la société, toutes les formalités de publication légale relative à la présente décision, et en particulier, la publication d'un extrait du présent procès-verbal aux Annexes du Moniteur Belge et la mise à jour de l'inscription à la Banque Carrefour des Entreprises et, à cette fin, pour signer tous documents, accomplir toutes démarches utiles auprès du greffe du tribunal de l'Entreprise compétent, des Guichets d'Entreprises et de la Banque Carrefour des Entreprises et, d'une manière générale, faire tout ce qui est nécessaire à cette fin.

Anna Müller
Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad -- 04/10/2022 -- Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).